

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 MAI 2025

Objet : **SALON DES MAIRES 2025 : PROPOSITION DE PARTICIPATION**

Membres élus présents : MME. BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI – BORTOT – BOURSIER – DELPERIE – MME DOITRAND – FONTENAT – FRATTA – MME GAIDDON – MM. JOUSSEAU – LUGAND – MILIAT – MONNET – MME PREVALET – VERNE
Membres associés présents : MM. FERNANDES - MAITRE – PIERROT

Intervention de Frédéric BORTOT, Secrétaire

Depuis plusieurs années, la Chambre participe au Salon des Maires de l'Ain. Il aura lieu le 10 octobre 2025.

Il est proposé que la CCI participe à ce 9^e Salon des Maires organisé par l'Association des Maires de l'Ain. Sa participation comprend également l'achat d'espace publicitaire.

Depuis l'année dernière, la Chambre a non seulement un îlot commun, mais également un stand commun avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain et la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

Aussi, il vous est proposé de prévoir un budget de l'ordre de 3 700€ TTC.

Il vous est donc demandé de bien vouloir donner votre accord au renouvellement de la participation de la CCI de l'Ain au Salon des Maires de l'Ain pour un montant de l'ordre de 3 700 € TTC dans les conditions exposées, permettant le maintien du dialogue avec les collectivités et un partenariat visible entre Chambres consulaires.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Secrétaire, donne son accord au renouvellement de la participation de la CCI de l'Ain au Salon des Maires de l'Ain pour l'édition 2025, dans les conditions exposées, pour un montant de l'ordre de 3 700 € TTC, permettant le maintien du dialogue avec les collectivités et un partenariat visible entre Chambres consulaires.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 29
- Nombre de Membres présents 15
- Nombre de voix pour 15
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

